PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale & greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, **QUE** :

Le conseil de la municipalité de Kamouraska tiendra une séance extraordinaire le jeudi, 26 novembre 2026 à 9H00 AM sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire.

2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Adoption du règlement 2026-10 intitulé :

   Règlement d'emprunt numéro 2026-10 décrétant une dépense et un emprunt de 408 734$ pour la réalisation de travaux de modification du traitement de l'eau potable à l'usine existante – installation UV.

4. Fermeture de la séance extraordinaire.

Cette séance se tiendra au Centre Communautaire au 67, avenue Morel, à Kamouraska à la salle de conférence du Centre communautaire.

DONNÉ à Kamouraska ce vingt-quatrième jour de novembre deux-mil vingt-six.

Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 24 novembre 2026, entre 9H00 et 15H30 soit à l'entrée du Centre Communautaire et transmis sur le site Internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 novembre 2026.

Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière